

Sylvain Leroux préside un comité provincial sur les piscines privées

Afin d'éviter les noyades de jeunes enfants

Sylvain Leroux, conseiller en Habitation du Module Urbanisme et Environnement de la Ville de Verdun, a été nommé récemment à la présidence du Comité provincial sur les piscines privées formé par la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et environnement du Québec (COMBEQ). A la première assemblée du nouveau comité, le 16 septembre dernier, à Verdun, 22 représentants d'organismes impliqués, dont le gouvernement du Québec, le bureau du coroner, des officiers municipaux, des fabricants de piscines, se rencontraient afin d'amorcer des discussions sur la prévention de noyades dans les piscines privées.

par Alain Allard

"Au Québec, de 1990 à 1998, 68 noyades se sont produites dans les piscines privées dont 62 affectaient des enfants de un à quatre ans", a souligné M. Leroux en précisant que ces noyades s'étaient produites dans des circonstances similaires. "Le même modèle revient



Sylvain Leroux, président du Comité provincial sur les piscines privées.

fréquemment, soit que les parents perdent de vue leur jeune pendant quelques minutes et le bambin se dirige vers la piscine et coule à pic. Parfois, les enfants veulent aller chercher un objet qui leur appartient, à d'autres occasions, ils perdent pied mais cela survient toujours dans des piscines hors-terre qui, bien

souvent, ne sont pas clôturées étant donné leur hauteur".

"Nous nous dirigeons donc vers une standardisation des normes de sécurité. Des piscines privées et nous entendons prendre des mesures simples mais efficaces afin de prévenir ces décès d'enfants", de confier M. Leroux qui croit pouvoir trouver des solutions acceptables auprès du public.

La piscine hors-terre semble être une mode au Québec qui possède 83% des piscines de ce type au Canada; il s'y produit aussi deux fois plus d'accidents fatals. Généralement, les piscines hors-terre sont situées près de la maison et dotées d'un patio rendant ainsi leur accès plus facile. "C'est pourquoi, soutient M.

Leroux, nous voulons établir des normes de sécurité à l'échelle provinciale car la réglementation varie d'une ville à l'autre. Certaines villes n'ont aucun règlement au niveau de la sécurité des piscines privées. Nous ne voulons pas prévoir des normes sévères mais assurer un niveau de sécurité raisonnable avec des moyens efficaces, simples et peu coûteux tout en responsabilisant les citoyens afin de composer avec les effectifs limités des municipalités".

Parmi les solutions envisagées, le Comité suggère l'isolement des filtreurs et la limitation de l'accès aux piscines notamment celles attenantes aux galeries. Les filtreurs peuvent être facilement escaladés par un bambin et M. Leroux projette de demander aux fabricants de

concevoir un genre d'abri qui éviterait cette situation. La démarche de la COMBEQ est appuyée par la ministre des Affaires municipales Louise Harel. Selon M. Leroux, "en concertation avec les villes, nous devrions pouvoir déposer un projet de loi uniforme pour l'ensemble du Québec au printemps prochain". "Nous voulons sauver des vies", a-t-il conclu.

ÉNAULT ÉLECTRIQUE
ENTREPRISES INC.

DEPUIS 52 ANS

- résidentiel
- commercial
- industriel

URGENCE
24 HEURES

- service de nacelle
- chauffage électrique
- réparation & installation
- rénovation

ESTIMATION GRATUITE

Montréal **766-6731** 592-5152

Un projet de 30\$ millions en chantier à l'île

(PL) - Une nouvelle phase du Club Marin, le Club Marin III vient de démarrer à l'île des Soeurs. Le projet prévoit la construction d'une tour d'habitation de 19 étages, comptant 114 condos. Le promoteur du projet, Samuel Gewurz de la Corporation Proment, poursuit ainsi une nouvelle étape dans la réalisation d'un vaste ensemble immobilier dont les Verdunois connaissent les deux phases antérieures. Le succès a été immédiat puisque 67 des 114 condos sont déjà vendus alors que l'immeuble n'est pas construit. Samuel Gewurz a affirmé dans un quotidien que la rapidité des gens pour acheter les condos du Club Marin III, démontrait que la reprise dans la construction domiciliaire était bien engagée. Les condos se vendent entre

148 000\$ et 600 000\$.